

Appel à l'action des ONG, présenté par Mme. Awa SAAR, Secrétaire Générale de l'Alliance mondiale des ONG pour la sécurité routière :

1.

L'insécurité routière en Afrique pèse lourdement sur la population, l'environnement et l'économie.

Pour atteindre les objectifs de développement durable, nous devons mobiliser, responsabiliser et protéger les populations africaines.

Nous devons agir maintenant !

Les ONG sont des acteurs importants de ce changement.

2.

Nous vous appelons, décideurs politiques, à faire preuve de leadership et transformer les paroles en actes

- ayant en place une agence responsable de la sécurité routière
- développant de manière participative un plan d'action national pour la sécurité routière, comprenant des indicateurs pour les 12 cibles volontaires
- adoptant une approche globale en matière de sécurité routière en l'intégrant dans les politiques d'aménagement du territoire, de mobilité, de santé et les politiques sociales

3.

Nous, les ONG, nous engageons à

- Sensibiliser les décideurs et le grand public aux questions de sécurité routière
- Aligner notre travail sur les 12 cibles volontaires
- Combler les écarts entre les niveaux national et local

4.

Nous vous appelons, décideurs politiques, à donner la priorité aux personnes

- Concevant des actions de sécurité routière qui répondent à la santé et au bien-être des populations

- Organisant un dialogue structuré avec les ONG

5.

Nous, les ONG, nous engageons à

- Contribuer de manière constructive au dialogue avec le gouvernement
- Apprendre continuellement de notre travail et à l'améliorer
- Renforcer la coordination en travaillant au-delà des clivages, et au sein de partenariats

6.

Nous appelons à l'augmentation du financement de la sécurité routière et demandons à VOUS :

- Gouvernements nationaux et locaux : de fournir un financement durable aux ONG pour leurs activités de sécurité routière
- Institutions donatrices : d'habiliter toutes les parties prenantes de la Sécurité routière à élaborer des politiques et des actions appropriées pour la sécurité routière.

7.

Nous, ONG, nous engageons à

Travailler à la réalisation d'actions de sécurité routière à travers des partenariats, des coalitions à tous les niveaux, pour la réalisation des cibles volontaires et des ODD

8.

Nous vous appelons, décideurs, à baser vos actions sur des preuves et à faire preuve de responsabilité

- Allouant davantage de ressources aux données quantitatives et qualitatives
- Investissant dans l'amélioration des capacités institutionnelles du gouvernement afin de faciliter la planification et les résultats fondés sur des preuves

9.

En tant qu'ONG, nous nous engageons à :

- Baser notre travail sur des preuves
- Evaluer les réponses nationales des gouvernements en matière de sécurité routière et leur progression dans la réalisation des cibles volontaires